

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AUDE**  
**COMMUNE DE MOUSSAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 25 FEVRIER 2016 n°03/2016**

DATE DE CONVOCATION : 19 février 2016

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LA MJC DE MOUSSAN POUR 2016**  
**DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT**

L'an deux mille seize et le vingt cinq février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

**17 membres présents :** Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Martine ROUBY, Cédric LIGNON, Carole SARDA, Sébastien GARCIA, Bénédicte FOURCAULT, Jean-Luc MOREL, Virginie GALLAND, Henri OLIVE, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI, FABRE Rémy.

**2 procurations :** Elie PUIG à Claude CODORNIU, Simon WEICKMANN à François CHATELARD.

**Secrétaire de séance :** François CHATELARD.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Christine CHORIN explique que le soutien de la Commune de MOUSSAN envers la MJC prend la forme d'une subvention annuelle d'objectifs (contrepartie des charges de l'Accueil Jeunes et des Séjours organisés dans l'année), et d'une mise à disposition gratuite de locaux.

Elle propose une convention qui en définit les modalités.

**Le Conseil Municipal**

**OUI** l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** cette convention d'objectifs avec la MJC de MOUSSAN pour l'année 2016 et

**AUTORISE** le Maire à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
de Narbonne, le 17/5/16  
et de sa publication le 18/5/16



Claude CODORNIU

